



Des moyens pour nos EHPAD TOUS dans l'action ! les 19 et 24 avril 2018

Alors, le temps
n'est plus aux constats,
- ils ont été faits ! - mais
à l'action, à la prise de
décisions qui répondra
favorablement aux
revendications syndicales !

**ON N'EN PEUT
PLUS !**

ASSEZ !

Les établissements publics pour personnes âgées ne survivent que grâce au dévouement du personnel sous-payé et peu reconnu. Madame BUZYN s'entête et réaffirme sa volonté de maintenir le principe de convergence tarifaire qui, selon elle, « va améliorer la prise en charge des soins dans les Ehpad » - C'est à contre-courant de l'analyse de nombreux observateurs : les syndicats, l'association des directeurs, la FHF ! Dans les régions, la percée grandissante des EHPAD à but lucratif (commerciaux) prend de l'ampleur. Ils préfèrent rémunérer leurs actionnaires que de répondre aux besoins essentiels des résidents et des personnels. Un reste à charge important imposé aux résidents et leur famille n'est pas gage d'une meilleure prise en charge.

Ce cri qui a commencé à se faire entendre et qui a percé le mur du silence médiatique, doit continuer à monter en puissance !

Pendant ce temps-là, la ministre de la santé déclare « une norme d'encadrement soignant n'est pas à l'ordre du jour » !

Ce n'est pas le constat des parlementaires : Sénat et Assemblée nationale qui ont confirmé notre analyse de manque criant de personnels formés.

Lessalariéssontépuisés,nousdevons faire entendre notre indignation et notre exigence de travailler dans de meilleures conditions ! Alors, traduisons cela en revendications concrètes en discutant entre-nous pour élaborer précisément ce dont nous avons besoin.

Le printemps est arrivé dans nos établissements. Nous aspirons au renouveau, à ce que de « jeunes pousses », - des embauches nouvelles - voient le jour. Nous voulons enfin sortir de cet interminable hiver de l'austérité qui de Sarkozy à Hollande en passant par MACRON, dégrade nos conditions de vie et de travail !



Qu'est-ce que nous voulons gagner ?

Mettre en place un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche Maladie de la Sécurité sociale et créer un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale.

Mettre en place un ratio d'1 salarié pour 1 résident.

Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels.

Retirer les dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que les décrets d'application.

Nous comptons sur une floraison dont on sait qu'elle peut porter des fruits : comptons sur notre mobilisation pour nos revendications !

Comment allons-nous les gagner ces revendications ? Comment obtenir satisfaction ?

Il n'y a pas de recette miracle, mais il y a une recette qui a toujours démontré son efficacité : c'est la construction de luttes solidaires.

C'est en s'inscrivant dans les axes revendicatifs d'une plate-forme, en les traduisant en revendications concrètes propres à chacun de nos établissements que nous allons ensemble donner l'élan gagnant et le souffle pour que la course engagée soit victorieuse !

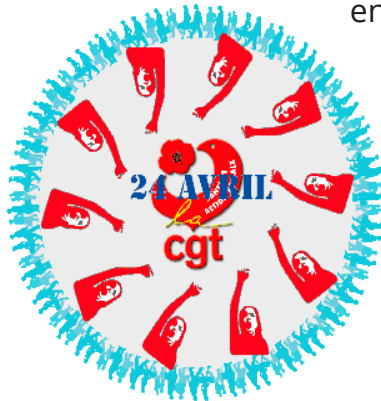
Cette plate-forme revendicative est un point d'appui pour tous les établissements, un point d'appui pour se faire entendre, dire et écrire les besoins d'améliorer nos conditions de travail



Prenons quelques exemples pour illustrer cette idée :

- Dans chaque établissement, faisons les comptes des embauches à gagner, du nombre d'emplois à créer **pour atteindre le ratio d'un salarié pour un résident**. Et calculons aussi le nombre d'emplois à obtenir pour le maintien des contrats aidés, ou des CDD.

- Discutons entre-nous pour élaborer notre cahier de revendications qui sera remis à la direction de l'établissement, et faisons signer la pétition intersyndicale envoyée au président de la République



- Interpellons le Conseil de vie sociale de l'établissement afin que les familles des résidents nous soutiennent, soient à nos côtés pour exiger les améliorations indispensables.

Les jours qui viennent s'annoncent chargés de luttes et de colère : le monde du travail, les salariés, les chômeurs, les retraités et les étudiants en ont assez de ces réformes destructives de la casse sociale ! Il n'est pas impossible que ces premiers jours de printemps soient orageux pour le gouvernement.

*Le prochain rendez-vous du **jeudi 19 avril** en convergence avec l'interprofessionnelle et le **mardi 24 avril 2018** spécifique aux EHPAD, aux soins à domicile, à la psychiatrie et le handicap, des journées de lutte qui se suivront jusqu'à la satisfaction de nos revendications.*



Et entre deux grèves, cultivons le terrain revendicatif sur chacun de nos lieux de travail, cultivons notre jardin syndical : c'est la garantie d'un mouvement de lutte qui ira en se renforçant et fera plier ce gouvernement réactionnaire !